

Etape 1

Module d'accueil, d'évaluation de la situation et de bilan du jeune

De la 1ère à la 8ème semaine

Admission				Prépa. PSI	Rencontre PSI		
	<p align="center">Bilans</p> <ul style="list-style-type: none"> *Educatif *Médical (Médecine préventive) *Psychologique *Médecine spécialisée si nécessaire (psychiatre, addictologie, etc.) *Scolaire (Professeur des Ecoles) *Professionne (GRETA) 			<p align="center">le porteur de la mesure judiciaire extérieur au CEF, l'éducateur référent CEF du jeune, le psychologue CEF, le chef de service du CEF</p> <p align="center">Elaboration d'un projet de plan d'action prenant en compte les besoins à satisfaire du jeune et la faisabilité des moyens à mettre en place.</p>	<p align="center">le psychologue CEF, l'éducateur référent et le chef de service comme coordonnateur de la rencontre</p> <p align="center">Partage des points de vue, recherche des consensus, validation du plan d'action et engagements de chacun.</p>		
<p>Entretiens CSE du CEF. Médecin Psychologue</p> <p>Présentation livret d'accueil</p> <p>Reformulation du cadre droits et obligations de l'usager</p>	<p align="center">Ateliers</p> <ul style="list-style-type: none"> *Ateliers et activités d'observation *Activités culturelles et d'échange (peinture, groupe d'expression) *Activités sportives (individuelles et collectives) *Scolarité au CEF *GRETA 					<p align="center">Réunion de préparation PSI avec les responsables des bilans individuels</p>	<p align="center">Rencontre PSI avec le jeune, la famille, l'éducateur PJJ porteur de la mesure judiciaire</p>
<p>Activités Intégration Progressive</p>	<p align="center">Vie quotidienne</p> <ul style="list-style-type: none"> *Cadre de vie structuré, contenant et rassurant *Activités de mise en forme et de découverte soirs et fins de semaine 					<p align="center">Réunions institutionnelles CEF (internat/ateliers)</p>	
<p>Entretiens</p> <p>Explication et notion de contrat autour de la prise en charge et du processus PSI.</p> <p>Partages de points de vue sur le sens du placement</p>	<p align="center">Mise en place du processus PSI</p> <ul style="list-style-type: none"> *Educ. référent CEF / Jeune *Educ. Référent CEF / Famille *Educ. Référent CEF / CSE du CEF / Responsables des différents bilans *Educ. Référent CEF / Educ. PJJ porteur de la mesure (CJ . SME . LC . PE) *Psychologue CEF / Jeune <p align="center">Travail sur le sens du placement, les attentes, les envies du jeune et de sa famille. Leurs points de vue sur les compétences et les fragilités du jeune et du système familial.</p>						
<p>Audiences</p> <p>Signification du placement</p>	<p align="center">Fiches d'information au magistrat si besoin</p>						<p align="center">Compte rendu de la rencontre PSI avec le plan d'action et engagements de chacun</p>

Réunion de présentation avec l'éducateur PJJ porteur de la mesure (SME / CJ/LC/PE) le CSE du CEF, l'éducateur référent du CEF